

L'INTERET DES CHSCT

En juin 2019 sonne la fin du CHSCT chez SLS (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail) avec l'application de la loi El-Khomri.

Au niveau national, depuis la promulgation de la loi en 2017, les effets négatifs se sont vite fait ressentir, avec une hausse sans précédent de la mortalité et des accidents liés au travail. En 2023 ce sont **759** travailleurs qui ont perdu la vie par accident du travail, **21** décès de plus qu'en 2022. En totalité pour 2022, le nombre de morts s'élève à **1227**, répartis par **738** accidents du travail, **286** accidents de trajet et **203** pour maladie professionnelle. En France le travail tue 2 X plus que la moyenne Européenne et 4 X plus qu'en Allemagne. En 2023 on comptait en France 600 000 accidents du travail.

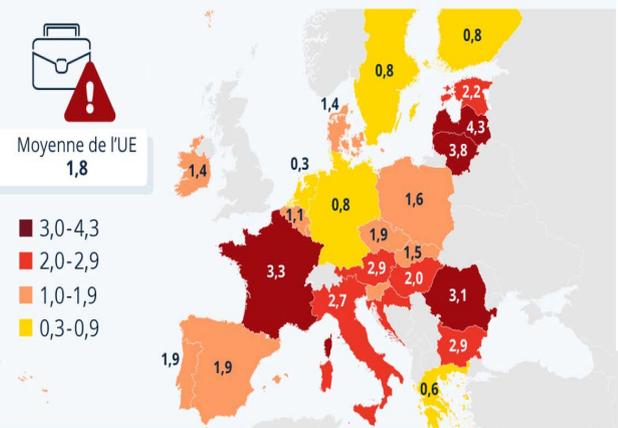
Notre site de MOLSHEIM n'est pas épargné par les conséquences de la suppression des CHSCT. De plus en plus de salarié-e-s sont exposé-e-s à différents risques, toutes classes emplois confondues. Les exemples sont assez nombreux entre les incendies du bâtiment 55, déchetterie, Línéa, et les accidents divers, camion renversé, intoxications... jusqu'à y laisser son pouce pour le dernier drame en date. Sur ce point, nous déplorons la communication si succincte de la direction, qu'elle a omis l'essentiel de la cause racine de l'accident, pourtant connue, et mis en exergue lors de l'enquête, un outillage défectueux !

Évidemment, suite à tous ces évènements, la direction a toujours mis les bouchées double afin de garantir et mettre la priorité sur la sécurité et la santé des salariés !!!

Plus sérieusement, en 2024, la direction n'a même pas tenu les quatre CSE portant sur la C2SCT, pourtant obligatoires dans le code du travail. Mieux encore la direction refuse de présenter en CSE les courriers émis par l'inspection du travail, portant sur des situations de travail à risque. Bonne nouvelle malgré tout, la direction entend enfin les demandes CGT et présentera à la prochaine réunion CSE, avec beaucoup de retard, le rapport annuel 2023 du médecin de travail. Vu le peu de considération que porte notre Direction face à la santé des salariés et à leurs conditions de travail nous l'appelons à réellement prendre en compte les remarques et d'enfin respecter les instances que sont le CSE et la C2SCT.

Accidents du travail : la France mauvaise élève en Europe

Nombre de décès liés aux accidents de travail pour 100 000 employés en 2021, par pays



Molsheim le 29 janvier 2025

REJOINS NOUS

